

undefined - mardi 23 août 2022

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

Des permanences pour connaître la mutuelle communale

Afin que les personnes intéressées puissent comparer leur mutuelle actuelle avec la mutuelle communale, des permanences se tiendront plusieurs jeudis en mairie de Creys-Mépieu d'ici la fin de l'année. Le conseiller de ma Mutuelle communale vous aidera à comparer votre mutuelle avec les quatre solutions proposées.

Les prises de rendez-vous préalables sont obligatoires au 05 64 10 00 48. Les dates des permanences sont les suivantes : les 1^{er} et 15 septembre, le 6 octobre, le 3 novembre et le 1^{er} décembre. Pour toute question relative à la mutuelle communale, vous pouvez prendre contact avec Gilles Gautier au 06 04 54 35 84 ou par e-mail à g.gautier@creys-mepieu.com